

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 1 (1894)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GAZETTE MUSICALE

DE LA

SUISSE ROMANDE

Directeur :

ADOLPHE HENN

LE NUMÉRO, 25 CENTIMES

Rédacteur en chef :

GEORGES HUMBERT

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
excepté les
15 Mai, Juin, Juillet et Août.

Genève, le 15 Janvier 1894

N^o 3

ABONNEMENTS A L'ANNÉE :
Suisse, 4 francs. — Étranger, 5 francs.
France, 5 francs 50.

Tout ouvrage musical dont deux exemplaires auront été envoyés à la Rédaction aura droit à un compte-rendu.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration (Manuscrits, Programmes, Billets, etc.), *Case 4950, Genève.*

Les abonnements sont reçus aux adresses suivantes : GENEVE, Administration, 6, rue Grenus ; M. HERING, rue du Marché, 20 ; M^{mes} CHOUET et GADEN, Corraterie ; M. ROTSCHY, Corraterie, et les principales librairies. LAUSANNE, MM. FETISCH frères, rue de Bourg, 35 ; M. SPIESS, place Saint-François, 2 ; M. SCHREIBER, rue du Grand-Pont, 2 ; M. TARIN, rue de Bourg. MONTREUX, M. HERING, avenue du Kursaal ; M. Emile SCHLESINGER. VEVEY, MM. FETISCH frères, rue d'Italie ; M. Emile SCHLESINGER. NEUCHÂTEL, M^{lles} GODET, rue Saint-Honoré. — Pour les annonces, on traite de gré à gré avec l'Administration.

Nous nous permettons d'informer nos abonnés qu'ils recevront, en même temps que le présent numéro, la carte de remboursement pour leur abonnement de 1894.

LA DIRECTION.

Nos lecteurs auront sans doute remarqué les changements apportés à l'impression de ce numéro. Grâce à l'accueil sympathique que la Gazette musicale a reçu dès l'abord, nous avons pu traiter avec la maison J.-G. Fick, dirigée actuellement par MM. Reymond & Co.

SOMMAIRE :

Les idées musicales du temps présent, par Camille BELLAIGUE (fin). — Le Magnificat de J.-G. Bach, par William CART. — SUISSE : *Chronique de Genève.* — ÉTRANGER : *Lettre de Paris. Lettre de Lyon.* — Nouvelles diverses. — Bibliographie. — Nécrologie.

LES IDÉES MUSICALES DU TEMPS PRÉSENT

Par CAMILLE BELLAIGUE

(Fin)

Nous l'admettons pourtant, cette fiction redoublée, mais, ne l'oublions pas, c'est au mépris, deux fois au mépris de la vérité. Le vieux La Harpe, en 1777, écrivait déjà sur ce sujet des choses judicieuses : « On objecte qu'il n'est pas naturel de chanter un air de cette nature dans une situation passionnée, que c'est un moyen d'arrêter la scène et de nuire à l'effet. Je trouve ces objections absolument illusoi-

res. D'abord, dès qu'on admet le chant, il faut l'admettre le plus beau possible, et il n'est pas plus naturel de chanter mal que de chanter bien. Tous les arts sont fondés sur des conventions, sur des données. Quand je viens à l'Opéra, c'est pour entendre de la musique. Je n'ignore point qu'Alceste ne faisait pas ses adieux à Admète en chantant un air ; mais comme Alceste est sur le théâtre pour chanter, si je retrouve sa douleur, son amour dans un air bien mélodieux, je jouirai de son chant en m'intéressant à son infortune. »

La vérité musicale étant ainsi plus que toute autre relative et contingente, l'expression n'en saurait être absolue, ni jalousement accaparée par tel procédé ou tel système. Wagner est vrai, quand il lui arrive de l'être ; il l'est par certains moyens, mais Glück et Mozart ne sont pas moins vrais par des moyens diamétralement opposés. Tandis qu'une expérience, un problème scientifique n'admet qu'une solution, il y a cent manières de résoudre ces problèmes d'esthétique et de sentiment que sont les romans, les comédies, les drames, les drames lyriques plus que tous les autres. Le savant impose son hypothèse à notre raison ; l'artiste propose la sienne à notre sensibilité, qui demeure toujours libre de s'y refuser comme d'y souscrire.

Et maintenant, Messieurs, reprenant à rebours les trois dogmes de la foi musicale nouvelle, nous pouvons nous souvenir d'abord qu'en dehors de ce *credo*, des chefs-d'œuvre